

L'ultime RC de l'année (14ème édition)

du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 22 décembre 2024

Encadrants : Maria Dolores Réal, Isabelle Poulet, Xavier Gauffenic	Niveau : T1.Facile ¹
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 12	Sous votre tente

Pour cette 14^{ème} édition de l'Ultime RC de l'année, nous vous proposons un itinéraire en Ile-de-France avec un restaurant le dimanche midi pour conclure notre randonnée.

Sortie idéale pour ceux et celles qui veulent tester leur matériel dans des conditions hivernales, ou découvrir les joies de la RC.

Niveau requis

T1.Facile (voir définition sur le site du Caf-IdF), pour randonneurs-campeurs habitués au portage de leurs effets personnels sur des étapes de 6 à 7 heures effectives de marche par jour sur des sentiers en terrain facile et accoutumés aux contraintes du bivouac (poids du sac, manque de confort, participation à la recherche d'un terrain propice, intempéries, froid nocturne...). Randonnée toutefois accessible à des débutants motivés. Environ 33 km en 2 jours.

Transport

Aller : Départ samedi 21 décembre à 09h35 de PARIS GARE MONTPARNASSE. RV à l'entrée du quai à 09h20. Arrivée à 10h26 à COIGNIÈRES.

Retour : Départ dimanche 22 décembre à 14h41 de SAINT-CYR. Arrivée à 15h11 à PARIS GARE MONTPARNASSE.

Ces horaires sont susceptibles de changer en raison de travaux sur la ligne.

Hébergement et repas

Hébergement sous vos tentes.

Repas : Prévoir votre pique-nique du samedi midi et du samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin et des en-cas. Restaurant prévu le dimanche midi (prévoir environ 25 €).

1voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Programme

Samedi 21 décembre | 22 km

Rassemblement du groupe à la gare de Coignières puis départ pour le bois des Hautes-Bruyères, le Grand Étang, Bicherel, Villeneuve, étang de Maurepas, Chennevières, Pontchartrain, forêt de Sainte-Apolline, étang de la Cranne, forêt de Bois-d'Arcy ; installation de notre campement dans un lieu sauvage à mi-chemin entre Dunkerque et Châteauroux.

Dimanche 22 décembre | 9,5 km le matin et 1,5 km l'après-midi

Départ pour les Clayes-sous-Bois, son parc de Diane et son platane plus que quadricentenaire, retour dans la forêt de Bois-d'Arcy, Bois Gazé, Saint-Cyr-l'École où nous allons au restaurant (comptez un budget d'environ 25 €). Après le déjeuner, nous repartons pour la gare SNCF de Saint-Cyr. Dispersion du groupe. Nombreux trains pour Paris Montparnasse ou par le RER C et vers la Défense.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Liste non exhaustive : sac à dos de 45 à 60 litres environ, bonnes chaussures de marche étanches, vêtements contre la pluie et le froid, guêtres, tente légère, sac de couchage performant, matelas mousse ou autogonflant, réchaud, matériel de cuisine, gourde(s) pour 2 litres (remplie à l'avance), lampe (frontale), pharmacie personnelle, protections contre les ampoules, votre carte d'adhésion à la FFCAM, de la monnaie pour les menues dépenses et le restaurant. Cartes facultatives : IGN n° 2215 OT Forêt de Rambouillet et n° 2214 ET Versailles.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Dès la diffusion de cette fiche vous pouvez postuler pour une inscription en ligne sur le site internet du CAF Ile-de-France ou à l'accueil du Club. Date de début de validation des inscriptions le **jeudi 21 novembre 2024** selon les [modalités en vigueur](#) et dans la limite des places disponibles. Voir en ligne les conditions générales de vente. Les transports et toutes les dépenses pendant le séjour, notamment le restaurant, sont à votre charge.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.